

Massiot, Michel, *L'Administration publique à Madagascar*,  
Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1971, 445  
p.; bibliographie

Harry Qualman

Volume 2, Number 4, 1971

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700154ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700154ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Qualman, H. (1971). Review of [Massiot, Michel, *L'Administration publique à Madagascar*, Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1971, 445 p.; bibliographie]. *Études internationales*, 2(4), 706–707.  
<https://doi.org/10.7202/700154ar>

MASSIOT, Michel, *L'Administration publique à Madagascar*, Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1971, 445p. ; bibliographie.

Le sous-titre de cet ouvrage « Évolution de l'Organisation administrative territoriale de Madagascar de 1896 à la Proclamation de la république malgache » explique le contenu du livre beaucoup mieux que ne le fait le titre. Dans la préface, Hubert Deschamps qui est le plus connu des historiens de Madagascar, écrit : « cette thèse de droit est, en réalité une excellente et minutieuse thèse d'histoire ». Il a bien raison car le livre de Massiot est surtout un livre d'histoire — d'histoire de l'évolution de l'organisation administrative locale et régionale de Madagascar. Deschamps a aussi très bien choisi le mot « minutieuse » car c'est surtout cette caractéristique qui rend ce livre d'un intérêt limité pour le lecteur non spécialisé. Le livre de Massiot est minutieux à l'extrême et on a bien l'impression qu'il a inclus la quasi-totalité des faits qu'il a pu ramasser sur son sujet. Toutefois, il aurait pu s'efforcer davantage de distinguer ceux qui sont à-propos de ceux qui sont inutiles. Le résultat est un livre plein de détails et passablement lourd.

Madagascar a une histoire pré-coloniale très riche centrée sur les royaumes locaux. Le royaume merina, qui était le royaume le plus puissant, avait fait des efforts importants pour se défendre contre les puissances étrangères. Le royaume avait envoyé des diplomates à l'étranger et s'efforçait pour unifier l'île quand, en 1896, Madagascar fut annexé par la France et les structures administratives du colonialisme français lui furent imposées. Puis Madagascar est restée colonie française jusqu'à son indépendance en 1960.

Comme c'est le cas pour beaucoup de pays africains, Madagascar subit encore aujourd'hui l'influence très forte de l'ancien pays colonisateur. Et jusqu'à maintenant, à Madagascar, la recherche dans le domaine de l'histoire a été entreprise surtout par des Français et des Malgaches. Les ouvrages des Malgaches sont peu connus généralement à l'extérieur car leurs auteurs sont presque inconnus hors de leur pays, ce qui nous prive de point de vue importants. Et la plupart des Français qui étudient Madagascar ont un point de vue sympathique envers la France et vis-à-vis du colo-

nialisme et ses réalisations à Madagascar. Le livre de Massiot tombe dans cette catégorie aussi ; il n'a aucun esprit critique au sujet du rôle de la France.

Massiot décrit d'abord le rôle des monarchies avant l'annexion de Madagascar et l'année de protectorat (1895-1896), mais son livre traite surtout de la période entre l'annexion en 1896 et l'indépendance en 1960. Il commence cette période par une discussion de Gallieni, le premier Gouverneur général de Madagascar. Discutant des influences des expériences antérieures de Gallieni et de ses conceptions générales, Massiot nous fournit une description de la structure administrative territoriale pendant la période de la pacification de l'histoire de la conquête des différentes régions de l'île par la France. Gallieni avait imposé un système d'administration directe centralisée pendant la période de pacification, mais il préconisait une organisation diversifiée adaptée aux différentes régions du pays. Après la pacification, il soutint l'administration indirecte avec une administration indigène active et permanente. Mais peu à peu l'administration française évolua vers les méthodes de gouvernement direct et un rôle de commandement. Massiot explique l'organisation administrative au niveau des provinces et des districts et les différents types d'administration indigène ainsi que leur rôle. Il discute de façon très détaillée le développement de la centralisation administrative à Madagascar après Gallieni. Les rôles des gouverneurs, des chefs de cantons, des organes municipaux sont indiqués et leurs fonctions expliquées.

Les différents projets de réforme sont tracés et discutés en détail, y compris le mouvement de décentralisation qui a eu lieu entre les deux guerres mondiales. Ce mouvement comportait l'institution des régions en 1927.

Massiot nous cite les événements internationaux des années quarante qui ont eu un impact sur le colonialisme français. Il décrit le mouvement graduel vers l'autonomie et l'indépendance des colonies françaises. Avec le passage de la loi-cadre, l'organisation administrative de Madagascar a été changée une fois de plus et un système à mi-chemin entre une administration décentralisée et une structure politique de type fédéral a été adopté. Dans ce système, les institutions centrales jouaient un rôle de coordination vis-à-vis des organes territoriaux plutôt qu'elles n'exerçaient un contrôle réel.

Massiot termine son livre en expliquant qu'il serait prématuré de faire le bilan de l'œuvre colonisatrice de la France, surtout à Madagascar. En un sens cela est vrai mais, tout de même il doit être possible de faire une analyse d'au moins certains aspects de l'administration coloniale à Madagascar. Le livre de Massiot aurait été beaucoup plus intéressant s'il avait fait plus de commentaires, plus d'analyses des différentes structures administratives à Madagascar et de leurs conséquences. Mais ce qu'il nous a donné est plutôt une chronologie minutieuse des changements dans la structure de l'administration territoriale à Madagascar. Cette chronologie va, comme dit Hubert Deschamps dans la *Préface*, « vider le sujet pour longtemps » surtout au point de vue des faits, mais il sera intéressant de lire dans l'avenir une analyse critique de ces faits et une interprétation de leur impact. L'ouvrage de M. Massiot est utile pour ceux qui s'intéressent à la structure administrative utilisée par le colonialisme français au niveau local et régional à Madagascar et aussi, sans doute, pour ceux qui voudraient comparer des systèmes coloniaux d'administration territoriale. Toutefois le livre est d'un intérêt limité pour le lecteur moins spécialisé.

HARRY QUALMAN,

*Science politique,*  
*Université Laval.*

COLE, David C. et LYMAN, Princeton N.,  
*Korean Development: The Interplay of Politics and Economics*, The Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1971, 320p.

Cet ouvrage très documenté est bien écrit, et les auteurs, David Cole du Service de consultation pour le développement de l'Indonésie, de l'Université d'Harvard et P.N. Lyman de l'Agence américaine pour le développement international, traitent essentiellement de la politique sud-coréenne et du développement économique de 1963 à 1967. Ils ne considèrent pas cette période critique « comme une époque qui transforma et mit définitivement la Corée du Sud sur la voie progressive du développement politique et économique. Ce fut plutôt une période de progrès rapides, de grande portée et

s'opérant en corrélation, qui fut précédée d'un recul politico-économique et qui sera sans doute suivie de changements de dimension imprévisible » (p. vii). Cependant, les auteurs espèrent sincèrement que les bases créées ou établies pendant ce court laps de temps se révéleront suffisamment fortes pour éviter de sérieux ennuis.

Cole et Lyman ont consacré plusieurs chapitres à analyser les dimensions de la croissance économique et du changement de structure de la Corée du Sud. Après avoir donné de bonnes preuves statistiques à l'appui, ils en viennent à la conclusion que la croissance économique de la Corée se compare avantageusement à celle de bien d'autres pays en voie de développement et qu'elle est un des succès de l'aide étrangère et du développement économique. Selon les auteurs, ce succès est dû au régime qui a mis l'accent sur le développement économique comme moyen de légitimer définitivement et de consolider le pouvoir politique de l'élite dirigeante. Alternativement, soutiennent les auteurs, le développement économique a influé de façon décisive sur le comportement politique des principaux groupes et, comme tel, le développement économique et le développement politique de la Corée du Sud se sont renforcés mutuellement dans les années soixante.

*Le Développement coréen* est un ouvrage savant qui éclaire bien la situation, mais on peut difficilement accepter certaines généralisations des auteurs ainsi que leur jugement sur la nature et l'importance du développement politique de la Corée du Sud, qui est dénaturé par leur souci de la nécessité d'une modernisation économique. Il n'y a pas lieu ici de discuter de la valeur d'une théorie du développement qui considère le cheminement de la croissance économique et politique étroitement lié. Tout en reconnaissant la valeur de cette façon d'aborder le sujet, on ne voit pas comment la Corée du Sud fournit « des indications qui permettraient à d'autres pays en voie de développement de résoudre les dilemmes posés par le développement politique et économique » (p. 9). Une période de relative stabilité politique, assurée par de sévères restrictions à la liberté d'association politique, une aide étrangère substantielle sous forme d'investissements privés et publics et un généreux soutien de la part des États-Unis pour défrayer en totalité le coût des dépenses militaires coréennes auraient facilité une croissance économique rapide. Mais ceci ne parvient pas à justifier les généralisations